

Modèles de mandats pour les prélèvements en euros (entreprises)

Avec le modèle de mandat ci-joint, vous pouvez demander à vos clients nationaux et internationaux de transmettre un mandat valable pour un prélèvement ponctuel ou pour une série de prélèvements en euros ou un mandat inter-entreprises pour un prélèvement ponctuel ou pour une série de prélèvements en euros.

Disponibles en plusieurs langues

Les modèles de mandats de Rabobank sont disponibles en néerlandais, en anglais, en allemand et en français. Vous souhaitez faire signer un mandat dans une autre langue européenne ? Consultez les textes standard dans d'autres langues sur

http://www.europeanpaymentscouncil.eu/content.cfm?page=core_sdd_mandate_translations pour les prélèvements en euros et sur

http://www.europeanpaymentscouncil.eu/content.cfm?page=sepa_b2b_dd_mandate_translations

pour les prélèvements inter-entreprises en euros.

Respect de la réglementation

Vous pouvez modifier et personnaliser les formulaires de mandats comme vous le souhaitez. « Attention ! Vous devez reprendre tous les champs figurant sur le modèle de mandat sur votre propre formulaire. Il n'est donc pas possible d'omettre une partie du texte ! Vous pouvez toutefois ajouter des informations sur votre propre formulaire, comme un numéro de contrat ou le motif du paiement. Si votre texte de mandat n'est pas en opposition avec le modèle, ces informations supplémentaires sont autorisées. ». Si vous ne respectez pas ces exigences, le mandat sera caduc et le débiteur disposera de 13 mois pour demander le remboursement du prélèvement (Avis d'opposition à un prélèvement non autorisé).

Mention du BIC non requise aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, il a été convenu que le titulaire d'un compte néerlandais doit indiquer sur le mandat uniquement son IBAN (la norme pour les numéros européens de comptes bancaires) et non pas le BIC (Code d'identification de la banque). L'absence du BIC ne peut jamais constituer un motif pour l'Avis d'opposition à un prélèvement non autorisé. Rabobank le saisit automatiquement pour vous lorsque vous envoyez vos demandes de prélèvement.

Le titulaire d'un compte étranger doit toutefois indiquer son BIC sur le formulaire de mandat. À défaut, le mandat ne serait pas valable et le prélèvement risquerait d'être annulé. Rabobank indique également automatiquement le BIC pour les numéros de compte étrangers. La saisie d'un BIC étranger sur le formulaire de mandat est donc une simple formalité pour les clients de Rabobank.

Pour plus d'informations sur les prélèvements européens, veuillez vous rendre sur www.rabobank.nl/euroincasso.

Mandat pour paiement ponctuel

SEPA

Nom du créateur :

Adresse du créateur :

Code postal du créateur : Ville du créateur :

Pays du créateur* : Identifiants du créateur :

Référence du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez votre banque pour débiter, dans le cadre d'un prélèvement ponctuel, votre compte à envoyer des instructions à votre banque à débiter et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de votre banque. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque si vous contestez ce prélèvement. Veuillez pour cela prendre contact avec votre banque dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Demandez les conditions auprès de votre banque.

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays* :

Numéro de compte [IBAN] : Identifiants de la banque [BIC]** :

Lieu et date : Signature

*Si le pays du créancier et du débiteur est identique, il n'est pas nécessaire de le demander ni de l'indiquer.

**Champ facultatif pour un numéro de compte néerlandais

Nom du créancier :

Adresse du créancier :

Code postal du créancier : Ville du créancier :

Pays du créancier* : Identifiants du créancier :

Référence du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez à envoyer des instructions à votre banque pour débiter, dans le cadre de paiements récurrents, votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque si vous contestez ce prélèvement. Veuillez pour cela prendre contact avec votre banque dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Demandez les conditions auprès de votre banque.

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays* :

Numéro de compte [IBAN] : Identifiants de la banque [BIC]** :

Lieu et date : Signature

*Si le pays du créancier et du débiteur est identique, il n'est pas nécessaire de le demander ni de l'indiquer.

**Champ facultatif pour un numéro de compte néerlandais

Mandat pour paiement ponctuel Entreprises

Nom du créancier :

Adresse du créancier :

Code postal du créancier : Ville du créancier :

Pays du créancier* : Identifiants du créancier :

Référence du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez à envoyer des instructions à votre banque pour débiter, dans le cadre d'un prélèvement ponctuel, votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Ce mandat est uniquement destiné à un paiement inter-entreprises.

Vous n'êtes pas en droit de demander de remboursement à votre banque. Vous pouvez cependant demander à votre banque de ne pas débiter votre compte jusqu'au jour de l'échéance. Renseignez-vous auprès de votre banque pour les conditions.

ATTENTION : Les montants seront prélevés de votre compte uniquement si vous avez donné votre autorisation à votre banque.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de votre banque.

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays* :

Numéro de compte [IBAN] : Identifiants de la banque [BIC]** :

Lieu et date : Signature

*Si le pays du créancier et du débiteur est identique, il n'est pas nécessaire de le demander ni de l'indiquer.

**Champ facultatif pour un numéro de compte néerlandais

Nom du créancier :

Adresse du créancier :

Code postal du créancier : Ville du créancier :

Pays du créancier* : Identifiants du créancier :

Référence du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez à envoyer des instructions à votre banque pour débit, dans le cadre de paiements récurrents, votre compte et votre banque à débit de manière récurrente votre compte conformément aux instructions de Ce mandat est uniquement destiné à des paiements inter-entreprises.

Vous n'êtes pas en droit de demander de remboursement à votre banque. Vous pouvez cependant demander à votre banque de ne pas débit votre compte jusqu'au jour de l'échéance. Renseignez-vous auprès de votre banque pour les conditions.

ATTENTION : Les montants seront prélevés de votre compte uniquement si vous avez donné votre autorisation à votre banque. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de votre banque.

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays* :

Numéro de compte [IBAN] Identifiants de la banque [BIC]** :

Lieu et date : Signature

*Si le pays du créancier et du débiteur est identique, il n'est pas nécessaire de le demander ni de l'indiquer.

**Champ facultatif pour un numéro de compte néerlandais